

Toulouse, le 9 février 2015

Transition énergétique

Martin Malvy: « 47 territoires à énergie positive en Midi-Pyrénées »

« Midi-Pyrénées confirme sa forte implication dans la transition énergétique », s'est félicité aujourd'hui Martin Malvy, président de la Région Midi-Pyrénées, en saluant l'annonce par le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie de la présence de 47 territoires de Midi-Pyrénées parmi les lauréats de l'appel à projets « territoires à énergie positive pour la croissance verte.

Le gouvernement avait en lancé en septembre 2014 cet appel à projets pour mobiliser 200 « territoires à énergie positive pour la croissance verte » ayant engagé ou mis à l'étude des actions concrètes dans trois domaines : atténuer les effets du changement climatique ; encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales ; faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100 000 emplois sur 3 ans.

Au total, 18 territoires de Midi-Pyrénées ont été retenus dans la catégorie des « territoires à énergie positive pour la croissance verte », ceux dont les projets sont les plus avancés, 19 sont retenus comme « territoires à énergie positive en devenir » et 10 au titre des contrats locaux de transition énergétique (voir liste ci-jointe). Ces territoires recevront le soutien de l'Etat dans le cadre d'un fonds spécial pour la transition énergétique, doté de 1,5 milliard d'euros sur trois ans.

La Région est parmi les collectivités les plus engagées dans la transition énergétique. Elle s'est dotée en 2011 d'un ambitieux « Plan Midi-Pyrénées Energies 2011-2020 » à travers lequel elle va consacrer 300 M€ d'investissements directs en faveur du développement durable sur 10 ans, ce qui devrait générer plus de 2 milliards d'euros de travaux, et donc le maintien ou la création d'au moins 2 500 emplois par an.

Service de presse: Thierry Charmasson- Tél: 05 61 33 52 45 / 06 19 45 41 18 / Courriel: service.presse@midipyrenees.fr / www.midipyrenees.fr